

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M. L<sup>me</sup> Layrasse ni Cresty Lucile  
 profession d' sans  
 nat<sup>l</sup> de Aurillac dép' de Cantal  
 demeurant à Aurillac  
 allant à Espagne dép' de  
 âge de 37 ans, taille d'un mètre 61 cent"  
 cheveux noirs front large  
 sourcils noirs yeux noirs  
 nez petit bouche mi  
 barbe le menton roux  
 visage un peu teint mat

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac, le 8 octobre  
 mil neuf cent vingt vingt

Signature des témoins :

Signature du porteur :

L. Layrasse

N<sup>o</sup> 12 du Registre.

octobre 1925

M. L<sup>me</sup> Layrasse ni Cresty Lucile  
 demandeur se voit  
 meurt pour aller à  
 se séville (Espagne)  
 mari M. Philippe  
 et mes enfants  
 de 6 ans et  
 de 18 mois  
 octobre 1925

Layrasse

hi :  
D.  
bis.

une  
et vingt.  
A.

Aurillac le 2 octobre 1925



Monsieur le Prefet du Cantal.

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir  
bien me delivrer un passeport pour aller a  
Villanueva de las Minas, province de Seville (Espagne)  
ou je reside avec mon mari M. Philippe  
Peyrasse, en compagnie de mes enfants  
Genevieve Peyrasse agee de 6 ans et  
Jacqueline Peyrasse agee de 18 mois.  
Aurillac, le 2 octobre 1925

Louise Freuty  
epouse Peyrasse

Vu pour autorisation maritale:

Ch. Peyrasse

Etat Civil.

Marie Louise Cecile Freuty, epouse Philippe  
Jean Peyrasse nee le 24 novembre 1886 a  
Aurillac fille de Jean Baptiste Thame Marie  
et de Marie Eugenie Geneste.

avis favorable.  
Le Chef de Police

*[Signature]*

2. 10. 25.

Signalement:  
Taille moyenne.  
Cheveux noirs.  
Front large  
Sourcil noir  
Yeux noirs  
Nes petit  
Bouche moyenne  
Menton et visage ronds.  
Teint mat.